

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 28 novembre 2011, les règlements suivants :

- **Règlement 1550-02-2011** modifiant le règlement 1550-00-2007 fixant le traitement des membres du conseil de la municipalité;
- **Règlement 1665-00-2011** concernant l'éthique et la déontologie des membres du conseil de la Ville de Beloeil.

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont déposés au bureau de la soussignée, à la mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 3 décembre 2011.

La greffière adjointe,

NATHALIE DESCHESNES, avocate.